

PROJETS

PROJEKTEN

PROJECTS

PROYECTOS

Comment intégrer au Pérou un projet de coopération non-gouvernementale dans le cadre d'une entreprise agricole ?

A. Laigneaux (Tropicultura 1986, 4, 67-72.)

W. Wauters* et J. Christoffel*

Note de la rédaction

Comme annoncé en page 83 du numéro 2, volume 5, une deuxième mise au point à propos de l'article cité est parvenue au secrétariat de Tropicultura.

Les nombreuses informations fournies dans cette note, la mise à jour de certaines données évoquées dans l'article original, ainsi que les points de vue des responsables de l'ONG sont extrêmement intéressants et il est évident que nos lecteurs tireront grand profit de cette correspondance. La Rédaction remercie les différentes parties concernées pour leurs contributions respectives et leur participation au dynamisme de la revue.

*Professeur J. Hardouin.
Administrateur délégué.*

Depuis 1977, l'O.N.G. "Terre" réalise à San-Marcos en Province de Cajamarca au Pérou un projet de développement rural.

Comme dans tous les autres projets que "Terre" a exécuté ou exécute actuellement dans les pays de développement — les Indes, l'Algérie, la Bolivie, le Mali, le Pérou et le Nicaragua — les objectifs finaux poursuivis peuvent se résumer ainsi :

- mettre en place des activités économiques qui responsabilisent les bénéficiaires du projet en fonctionnant en autogestion;
- conduire les entreprises ainsi créées à une rentabilité économique leur permettant, **sans aide extérieure**, d'assurer leur fonctionnement et de dégager des bénéfices réinvestissables dans la création de nouveaux postes de travail;
- constituer ainsi un pôle économique inséré dans le tissu économique et social local et jouant un rôle dynamique dans la promotion régionale.

Le projet réalisé au Pérou est axé sur deux activités :
a) installer, dans le cadre du plan régional d'aménagement de la Province de Cajamarca un périmètre irrigué de 250 ha alimenté en eau par un siphon inversé traversant le Rio Muyoc.

b) animer une entreprise de promotion sociale assurant un appui technique et logistique aux exploitants ruraux.

Les modalités d'exécution de ce projet ayant été mises en cause par Monsieur Alain Laigneaux dans son article "Comment intégrer au Pérou un projet de coopération non gouvernementale dans le cadre d'une entreprise agricole ?" paru dans Tropicultura 1986, 4, 2 pp 67-72, nous tenons à apporter aux lecteurs de cette revue les compléments d'informations ci-après.

En tant qu'O.N.G. promotrice du projet présenté par Monsieur Laigneaux dans l'article publié par votre revue, nous nous devons d'apporter deux correctifs à l'exposé de cet ancien volontaire de notre association.

Le premier concerne l'insertion du projet dans le contexte socio-économique local.

Depuis le début de ses interventions au Pérou, "Terre" est une des rares O.N.G. agréée par le Ministère péruvien du Plan. Le travail réalisé par "Terre" en Province de Cajamarca s'inscrit scrupuleusement dans le plan de développement de cette région établi par l'Institut National de Planification (I.N.P.) péruvien.

Tout le projet de siphon et d'aménagement du périmètre irrigué a été réalisé, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation, en collaboration avec le "Plan Meris", organisme régional chargé de réaliser en Province de Cajamarca le "Proyecto especial pequenas y medianas irrigaciones" de l'"Instituto Nacional de Amplificación de la Frontera Agrícola" (INAF).

Il s'intègre d'ailleurs dans un ensemble hydraulique qui recherche une optimisation des ressources en eau et des infrastructures puisque le canal principal d'amenée alimente aussi, à travers un répartiteur 50/50, la conduite forcée d'une petite centrale électrique.

Au niveau des producteurs paysans, il répond à la contrainte que Monsieur Laigneaux lui-même cite comme le principal facteur limitant la production : l'eau. Sa mise en service permettra en effet l'approvisionnement en eau de 250 hectares de terres agricoles qu'aucun autre système ne peut irriguer sans des coûts de fonctionnement prohibitifs puisqu'elles se situent à une altitude de près de 80 mètres au-dessus du lit du ruisseau qui parcourt la vallée.

Le même souci de se situer dans le contexte socio-économique péruvien et de participer à la promotion du développement régional apparaît lors de la création, en 1981, du centre de services "Servicios Pecuarios y Agrícolas de San-Marcos" (SEPASAM).

Bien que l'essentiel de son capital social soit constitué par une donation d'un ensemble de bâtiments, de véhicules et d'équipements agricoles faite par "Terre", le statut juridique de la société est typiquement péruvien. L'entreprise de propriété sociale péruvienne apparaît comme une forme modernisée de coopérative mise en place par un gouvernement soucieux d'apporter, aux minifundias, un appui technique et logistique contrôlé par les utilisateurs. Ces sociétés sont d'ailleurs placées sous la tutelle d'une administration péruvienne spécialisée qui contrôle leur fonctionnement et leur gestion et avec laquelle notre équipe actuelle de volontaires entretient les meilleurs rapports au point de confier à un membre de son personnel son intérim lorsqu'elle rentre en congé en Europe.

En dehors de discours idéologiques et des frustrations d'un coopérant déçu, il apparaît difficile de situer en quoi le projet de San Marcos méconnaît le contexte culturel et social local et pêche par "européocentrisme".

Mieux que tout discours, le second correctif que nous souhaitons apporter à l'article de Monsieur Laigneaux et qui consiste à présenter l'évolution du projet après son départ fin 1985 montre les limites de son analyse.

Jusqu'à cette époque, une politique trop exclusivement philanthropique, une mauvaise organisation des activités et un trop grand laxisme dans la gestion du personnel laissait la SEPASAM dépendante d'une aide financière extérieure — celle de notre O.N.G. — très régulièrement sollicitée par les volontaires expatriés chargés de l'animer.

Sous l'impulsion d'un nouveau couple de volontaires soucieux de doter l'E.P.S. de bases économiques solides, 9 mois ont suffi pour renverser cette situation :

- La SEPASAM occupe actuellement sept travailleurs permanents soit deux de plus qu'antérieurement. Tous jouissent d'un statut social complet et sont intéressés à la rentabilité de l'entreprise par l'octroi d'une prime mensuelle calculée en fonction des bénéfices dégagés : celle-ci peut atteindre près d'un tiers de leur salaire contractuel.
- Ses activités se sont diversifiées de manière à optimiser le rendement des infrastructures et des équipements : aux travaux de labour à façon, à la fourniture d'engrais de semences et de produits phytosanitaires s'ajoutent maintenant un transport important de produits vers les grands centres de consommation — le port de Trujillo notamment —, la location d'emplacements de parcage dans des parties non utilisées des bâtiments, le financement à très court terme de fonds nécessaires à l'achat de produits assurant le retour du camion à pleine charge,...
- Cette relance a été financée par un prêt de "Terre" qui a été remboursé dans les délais contractuels. Depuis septembre 1986, le compte d'exploitation de la SEPASAM est et reste bénéficiaire malgré des dépenses de réparation de véhicules non négligeables.

La SEPASAM est donc désormais une entreprise économiquement viable, autofinçant son expansion et contribuant efficacement au développement de sa région par la création d'emplois et la promotion de nouvelles activités. Hormis l'indemnisation de nos volontaires, elle ne reçoit plus aucune aide extérieure.

Quelle meilleure preuve peut-on donner d'une insertion constructive dans le contexte local !

De même, après une période de latence, la mise en place du périmètre irrigué de 250 hectares alimenté par le siphon a très rapidement progressé :

- Le "Plan Meris" a complètement achevé les travaux en amont du siphon et nous venons de recevoir une série de films montrant le premier passage d'eau à travers celui-ci. Ce résultat est remarquable car il prouve que, sans moyen

sophistiqué mais, avec de la ténacité et du savoir-faire, il a été possible de réussir un ouvrage d'art important en obtenant une collaboration efficace d'un organisme local.

L'ensemble du dispositif installé porte en effet sur :

- une prise d'eau et un canal en amont du siphon de 6 km comprenant un passage sous tunnel et un répartiteur pour alimenter la centrale électrique;
 - le siphon inversé proprement dit constitué par 800 m de tubes d'acier de 400 mm avec passage dans le lit du Rio.
 - le dispositif hydraulique permettant de régler le fonctionnement du siphon.
- l'aménagement du périmètre irrigué est amorcé en collaboration avec les futurs utilisateurs et les techniciens du Plan Meris : on procède actuellement à la construction du canal principal réalisé selon les règles de l'art en éléments de béton séparés par des joints de dilatation.
- l'installation des réseaux secondaires et primaires débutera dès que possible dans le cadre d'un programme de 3 ans cofinancé par la Communauté Européenne.

Cette réactualisation de la situation du projet invalide complètement la conclusion de Monsieur Laigneaux lorsqu'il écrit "qu'une faible proportion des objectifs initialement fixés sont réalisés".

Les objectifs de départ sont au contraire, dans un délai certes plus long qu'initialement prévu, largement atteints.

— l'E.P.S. "SEPASAM" est devenue une entreprise économiquement viable qui assure, **sans aucune aide extérieure**, le financement de son fonctionnement et dégage les moyens nécessaires à son expansion.

— le siphon fonctionne et donne un débit suffisant pour irriguer le périmètre de 250 hectares retenu.

Nous constatons donc qu'au Pérou comme dans tous les autres pays où nous avons réalisé des projets de développement — Indes, Algérie, Bolivie, Mali —, rien de durable ne se réalise sans une volonté tenace de réussir.

Pour n'avoir pas accepté de vivre quotidiennement et humblement ce principe, trop de jeunes coopérants reviennent malheureusement déçus de leur expérience de coopération et oublient de s'interroger sur leur part de responsabilité dans un échec qui n'est pas seulement personnel mais qui peut mettre en cause les projets qu'ils avaient acceptés de mener à bien.

Jean Christoffel,
Project Manager

William Wauters,
Président

Abonnement / Subscription / Suscripción

Ordinaire/Gewone/Individuals/Ordinario :	BF 1200	ou	FF 200	or	US\$ 30
Volontaires/Vrijwilligers/Volunteers/Voluntarios :	BF 800	ou	FF 133	or	US\$ 20
Nationaux des pays en développement Burgers van ontwikkelingslanden Nationals in developing countries Nacionales des paises en desarrollo	BF 800	ou	FF 133	or	US\$ 20
Etudiants/Studenten/Students/Estudiantes :	BF 500	ou	FF 84	or	US\$ 12.5
Par avion/Luchtpost/Airmail/Par avion :	+BF 250	ou	+FF 42	or	+US\$ 6

CCP/PCR/Post Cheque Account/Cuentas de cheque :	000-0003516-24 (BF)
SGB/GBM/Bank Soc. Générale/Banca Soc. Générale :	210-0911680-29 (BF)
Banque Générale du Luxembourg, Luxembourg, Grand-Duché :	30-252135-65 (FF)
Banque Générale du Luxembourg, Luxembourg, Grand-Duché :	30-252135-70-1 (US\$)